

7-672

SOCIÉTÉ NATIONALE	
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS	
SERVICES GÉNÉRAUX	
12 AVR. 1945	
Objet	Pièce
M. N.	

11 AVRIL 1945

SERVICES DES LIGNES FIXES
ET DE LA CONSTRUCTION

Relations téléphoniques
de la S.N.C.F.
Vz 15 150 - 13

Monsieur le Directeur des Télécommunications
des Télécommunications
Ministère des P.T.T.
20, avenue de Ségur
PARIS 7e

*M. Marchand 295
Bocourry*

Monsieur le Directeur,

Par lettre Vz 15 150-13/269 du 24 Janvier dernier, j'ai eu l'honneur de vous demander de bien vouloir faire mettre à la disposition de la S.N.C.F. certaines relations téléphoniques qui lui sont nécessaires pour la reprise de l'exploitation des lignes d'Alsace et de Lorraine, notamment :

- 1 circuit PARIS-METZ
- 1 circuit PARIS-STRASBOURG
- 1 circuit PARIS-VESOUL
- 1 circuit VESOUL-MULHOUSE

En confirmation d'un récent entretien entre un fonctionnaire de votre Direction des Télécommunications et un représentant de mon Service Central, j'ai l'honneur de vous informer que les relations téléphoniques avec METZ sont actuellement assurées, dans l'attente de la construction du PARIS-METZ direct, par la mise en C.D. à NANCY des circuits existants : PARIS-NANCY et NANCY-METZ de votre Administration. Par suite de l'absence de répéteurs sur ce dernier circuit, le fonctionnement de la relation PARIS-METZ, ainsi constituée, est défectueux et cette relation est pratiquement inutilisable.

Je vous serais donc très obligé des dispositions que vous voudrez bien faire prendre pour améliorer cette relation, en attendant de la mise à la disposition de la S.N.C.F. du circuit direct PARIS-METZ, que je vous demanderais de bien vouloir faire réaliser dès que possible.

...

Je vous serais également très obligé d'insister auprès des Autorités Alliées en vue d'obtenir leur accord pour la mise à la disposition de la S.N.C.F. du circuit PARIS-STRASBOURG. Par suite des destructions et des difficultés, pour la S.N.C.F., de reconstruire un circuit entre NANCY et STRASBOURG, les deux centres de PARIS et de STRASBOURG ne peuvent communiquer entre eux, ce qui crée à la S.N.C.F. de grosses difficultés aussi bien pour l'exploitation de ses lignes d'Alsace et de Lorraine, que pour la conduite des travaux actuellement en cours dans cette Région.

Votre Administration ne disposant, d'autre part, d'après les renseignements qui m'ont été fournis par vos Services, d'aucun câble à grande distance aboutissant à VESOUL, alors qu'il en existe un aboutissant à BELFORT, je vous prierais, en conséquence, de bien vouloir transformer ma demande précitée des circuits PARIS-VESOUL et VESOUL-MULHOUSE en une demande de circuits PARIS-BELFORT et BELFORT-MULHOUSE.

Pour les raisons exposées, ci-dessus, je vous serais également très obligé des dispositions que vous voudrez bien faire prendre pour que ces derniers circuits, ainsi que ceux qui ont fait l'objet de ma demande du 24 Janvier 1945 et qui n'ont pas encore été constitués, soient mis dès que possible à la disposition de la S.N.C.F.

Je vous signale enfin le mauvais fonctionnement du circuit direct, en câble, RENNES-BREST mis récemment à la disposition de la Région de l'Ouest de la S.N.C.F., et qui rend cette relation inutilisable.

Des renseignements obtenus auprès de votre Direction Régionale de RENNES, il apparaît que votre Administration pourrait disposer d'un circuit dans le câble sud. Je vous prierais, en conséquence, de bien vouloir envisager la mise à la disposition de la Région de l'Ouest, de ce circuit, en remplacement de la relation actuelle RENNES-BREST, défectueuse.

Après mise en service de cette nouvelle relation, la S.N.C.F. pourra restituer à votre Administration les circuits actuels RENNES-ST-BRIEUC (H.F) et ST-BRIEUC-BREST (en câble).

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Signé : PORCHÉ

Copie pour Monsieur le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments, de la Région de l'Est, comme suite à ma transmission du 24 Janvier 1945 de la copie de ma lettre Vz 15 150 - 13/269 aux P.T.T. et à sa lettre n° 49873 VBz5 du 28 Mars 1945.

Copie pour Monsieur le Directeur de la Région de l'Est, à titre d'information, comme suite à ma transmission du 24 Janvier 1945 de la copie de ma lettre Vz 15 150 - 13/269 à l'Administration des P.T.T.

11 AVRIL 1945

11 AVR 1945

Copie pour Monsieur le Directeur du Service Central du Mouvement,
à titre d'information, comme suite à ma transmission du 24 Janvier
1945 de la copie de ma lettre Vz 15 150 - 13/269 à l'Administration
des P.T.T.

L'Ingénieur *Walter*

Signalisation et Télécommunications Électriques

Copie pour Monsieur le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments, de
la Région de l'Ouest, à titre d'information, en ce qui le concerne,
comme suite à sa lettre 5 VBz 31 O/R 234 D 4 du 28 Mars 1945 et à de
récents entretiens entre nos Services.